SUSPEND PolyZone®

Exigences en matière d'EPI comparativement aux autres pyréthroïdes

Produit	Exigences en matière d'EPI
Suspend PolyZone®	Chemise à manches longues, pantalon long et gants, chaussettes et chaussures résistants aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. NE PAS appliquer le produit au-dessus de la tête ni dans les espaces clos sans porter un appareil de protection respiratoire et oculaire adéquat.
Demand® CS	Les travailleurs doivent porter un pantalon long, une chemise à manches longues ainsi que des bottes et des gants résistants aux produits chimiques. Les travailleurs doivent également porter des gants résistants aux produits chimiques et des lunettes de protection ou un écran facial pendant les activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation. Éviter de se toucher le visage avec des gants ou des vêtements contaminés. Laver les gants avant de les enlever. **Dans le cas des applications qui font appel à des équipements à main à compression mécanique ou à commande électrique, porter également une combinaison résistante aux produits chimiques et un appareil de protection respiratoire muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH comportant un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides pendant le mélange, le chargement et l'application.** NE PAS manipuler plus de 7,2 L par jour. NE PAS appliquer le produit au-dessus de la tête ni dans les espaces clos sans porter un appareil de protection respiratoire et oculaire adéquat. (Section 5 de l'étiquette sous Pour les utilisations antiparasitaires sur les structures intérieures et extérieures et le périmètre extérieur [barrière].)
Dragnet® FT	Les préposés à l'application qui utilisent des **pulvérisateurs thermiques à main (p. ex., des équipements qui produisent une pulvérisation d'un diamètre volumétrique moyen [DVM] de 50 à 100 µm) doivent porter des équipements de protection oculaire (lunettes de protection ou écran facial) et une combinaison résistante aux produits chimiques munie d'un capuchon résistant aux produits chimiques**, ainsi qu'un pantalon long, une chemise à manches longues, des gants, des chaussettes et des chaussures résistants aux produits chimiques et un **appareil de protection respiratoire muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH** comportant un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. Les préposés à l'application qui utilisent des **équipements d'application à pistolet à compression mécanique doivent porter des équipements de protection oculaire (lunettes de protection ou écran facial), un appareil de protection respiratoire muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH** comportant un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides, **ainsi qu'une combinaison en coton**, une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants, des chaussettes et des chaussures résistants aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. Les préposés à l'application qui utilisent **d'autres équipements d'application, y compris des dispositifs de pulvérisation à main, doivent porter des équipements de protection oculaire (lunettes de protection ou écran facial), un appareil de protection respiratoire muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH** comportant un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides, un pantalon long, une chemise à manches longues ainsi que des gants, des chaussettes et des chaussures résistants aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application et le nettoyage.

Source – Étiquettes actuelles qui figurent dans la base de données des étiquettes de pesticides de l'ARLA – Santé Canada (hc-sc.gc.ca)

Darcy Olds Directeur des comptes principaux, gestion professionnelle de la lutte antiparasitaire – Canada • darcy.olds@envu.com • 905-464-8399

envu™ Lutte antiparasitaire professionnelle

ca.envu.com 1-800-331-2867

TOUJOURS LIRE ET SUIVRE LE MODE D'EMPLOI DU PESTICIDE SUR L'ÉTIQUETTE.
Envu, le logo Envu et Suspend PolyZone® sont des marques de commerce appartenant à Environmental Science U.S. LLC. ou à l'une de ses sociétés affiliées. Demand® CS est une marque de commerce enregistrée de Syngenta. Dragnet® FT est une marque de commerce enregistrée de FMC.
© 2022 Environmental Science U.S. LLC. Tous droits réservés. B331-05/0324